



Appel UFR - Le 5 décembre et après, les retraité·es concernés

jeudi 21 novembre 2019, par [Bariaud](#)



Appel de la CEx de l'UFR

LE 5 DÉCEMBRE ET APRÈS, LES RETRAITÉ·ES CONCERNÉS

Selon Macron-Philippe-Delevoye, les retraité·es actuels ne seraient pas concernés par leur projet de régime universel par points. Énorme mensonge véhiculé par les médias aux ordres.

Avec le système par points, tous ceux et celles qui ont cotisé aux régimes complémentaires AGIRC-ARRCO et IRCANTEC, savent à leurs dépens que la valeur d'achat a augmenté et la valeur de service a stagné depuis des années. En clair, la manipulation de la valeur du point, donc du montant des pensions, est l'arme absolue pour appauvrir les retraité·es et les pousser à souscrire auprès des fonds de pensions une assurance individuelle. C'est le cœur du projet Macron : contenir les « dépenses » pour les retraites à 14 % du PIB (mais 14 %, c'est déjà trop pour l'OCDE, le FMI, l'UE, etc.).

L'utilisation du rapport du Comité d'orientation des retraites du 18 novembre remet sur la table dès à présent l'augmentation des cotisations, de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ pour avoir le taux plein.

Nous, retraité·es de la Fonction publique, du régime général, des régimes spéciaux, sommes évidemment concernés par ce plafond puisque le nombre de retraité·es augmente. Nous avons déjà vu la non réalisation (0,3 % au lieu de l'inflation, 1,7 %) au 1.01.2019, en violation du Code de la Sécurité sociale ; tout comme une hausse de la CSG de 1,7 point sur nos pensions.

Défilé de la Sécurité 7 Depuis 1992, les employeur·es ont bénéficié de plus de 500 milliards d'euros d'exonérations de cotisations (sources ACOSS) votés aux salarié·es. De plus, la non compensation a privé la Sécurité de plus de 70 milliards d'euros.

Avec les hôpitaux au bord de l'effondrement, les tarifs exorbitants des EHPAD, les services publics de plus en plus exsangues, la hausse des tarifs de l'énergie, ... la coupe est pleine !

L'appel à la grève à compter du 5 décembre à la RATP, à la SNCF et dans de nombreuses professions, est une opportunité nouvelle et bienvenue pour faire reculer le gouvernement, à commencer sur son projet de retraites.

Sauvons nos régimes de retraites (le régime général, le Code des pensions civiles et militaires, la CNRACL, les régimes spéciaux) et empêchons le gouvernement de détruire en cascade la Sécurité sociale et le statut de la Fonction publique !

Les 9 organisations de retraité·es - CGT, FO, PSU, Solidaires, FGR-PP, LSR, Ensemble & Solidaires - appellent « tous les retraité·es à soutenir et participer aux mobilisations décidées le 5 décembre en solidarité avec les salarié·es actifs en lutte. »

**RETRAIT DU PROJET DE RÉGIME UNIVERSEL PAR POINTS DE MACRON-DELEVOYE
NI AUGMENTATION DU MONTANT ET DE LA DURÉE DE COTISATION, NI RECUL DE L'ÂGE DE DÉPART
MAINTIEN ET AMÉLIORATION DES 42 RÉGIMES SOLIDAIRES
SOUTIEN À LA GRÈVE À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE TOUTS DANS LA RUE**

Montreuil, le 20 novembre 2019.

Union fédérale des retraité·es - Tél. 06 84 85 23 43 - Mail : alain.barbier@fero-cgt.org

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // fero@cgt.fr

Selon Macron-Philippe-Delevoye, les retraité·es actuels ne seraient pas concernés par leur projet de régime universel par points. Énorme mensonge véhiculé par les médias aux ordres.

Avec le système par points, tous ceux et celles qui ont cotisé aux régimes complémentaires AGIRC-ARRCO et IRCANTEC, savent à leurs dépens que la valeur d'achat a augmenté et la valeur de service a stagné depuis des années. En clair, la manipulation de la valeur du point, donc du montant des pensions, est l'arme absolue pour appauvrir les retraité·es et les pousser à souscrire auprès des fonds de pensions une assurance individuelle. C'est le cœur du projet Macron : contenir les « dépenses » pour les retraites à 14 % du PIB (mais 14 %, c'est déjà trop pour l'OCDE, le FMI, l'UE, etc.).

L'utilisation du rapport du Comité d'orientation des retraites du 18 novembre remet sur la table dès à présent l'augmentation des cotisations, de la durée de cotisation, le recul de l'âge de départ pour avoir le taux plein.

Nous, retraité·es de la Fonction publique, du régime général, des régimes spéciaux, sommes évidemment

concernés par ce plafond puisque le nombre de retraité·es augmente. Nous avons déjà eu la non revalorisation (0,3 % au lieu de l'inflation, 1,7 %) au 1.01.2019, en violation du Code de la Sécurité sociale ; tout comme une hausse de la CSG de 1,7 point sur nos pensions.

Déficit de la Sécu ? Depuis 1992, les employeur·ses ont bénéficié de plus de 500 milliards d'euros d'exonérations de cotisations (source ACOSS) volés aux salarié·es. De plus, la non compensation a privé la Sécu de plus de 70 milliards d'euros.

Avec les hôpitaux au bord de l'asphyxie, les tarifs exorbitants des EHPAD, les services publics de plus en plus exsangues, la hausse des tarifs de l'énergie, ... , la coupe est pleine !

L'appel à la grève à compter du 5 décembre à la RATP, à la SNCF et dans de nombreuses professions, est une opportunité nouvelle et bienvenue pour faire reculer le gouvernement, à commencer sur son projet de retraites.

Sauvons nos régimes de retraites (le régime général, le Code des pensions civiles et militaires, la CNRACL, les régimes spéciaux) et empêchons le gouvernement de détruire en cascade la Sécurité sociale et le statut de la Fonction publique !

Les 9 organisations de retraités - CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires - appellent « tous les retraité·es à soutenir et participer aux mobilisations décidées le 5 décembre en solidarité avec les salariés actifs en lutte. »

RETRAIT DU PROJET DE RÉGIME UNIVERSEL PAR POINTS DE MACRON-DELEVOYE
NI AUGMENTATION DU MONTANT ET DE LA DURÉE DE COTISATION, NI REcul DE L'ÂGE DE DÉPART
MAINTIEN ET AMÉLIORATION DES 42 RÉGIMES SOLIDAIRES
SOUTIEN À LA GRÈVE À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE TOUS DANS LA RUE

Montreuil, le 20 novembre 2019.